

Conseil de Défense restreint #Centrafrique

Le Président de la République a réuni le 14 février 2014 un Conseil de Défense restreint.

Le Conseil a rappelé les objectifs de l'opération militaire Sangaris : contribuer, avec la force africaine MISCA, à faire cesser les massacres, à prévenir les crimes de guerre, à rétablir la sécurité de la population. Tous les ennemis de la paix seront combattus. Il n'y aura pas d'impunité pour ceux qui ont commis des crimes.

Le Conseil a pris en considération l'appel du Secrétaire Général des Nations unies, M. Ban Ki Moon, à une mobilisation de la communauté internationale, ainsi que la décision de l'Union européenne d'engager une opération militaire en Centrafrique.

Le Président de la République a décidé d'y répondre en portant temporairement à 2 000 les effectifs militaires français déployés en Centrafrique. Cet effort supplémentaire de 400 hommes comprend le déploiement anticipé de forces de combat et de Gendarmes français qui participeront ensuite à l'opération militaire de l'Union Européenne dès son déploiement.

La France appelle la communauté internationale à une solidarité accrue à l'égard de la Centrafrique. Elle demande au Conseil de Sécurité des Nations Unies d'accélérer le déploiement d'une opération de maintien de la paix. Elle appelle l'Union Européenne à accélérer le déploiement de la mission EUFOR, y compris la Force de gendarmerie européenne. Elle salue la mobilisation des participants



africains à la MISCA et souhaite qu'un soutien plus important soit accordé à la mission africaine, pour lui permettre d'être plus mobile.

La France appelle également la communauté internationale à agir face à l'urgence humanitaire en RCA. C'est un devoir impérieux de solidarité.

